



Informations sur la télé et sur les accessoires

Votre télé et les accessoires qui l'accompagnent (collectivement désignés « Dispositif ») vous permettent de profiter de la diffusion du divertissement en ligne. Un compte Roku et une connexion Internet sont requis pour activer le Dispositif. Aucuns frais ni paiement ne sont requis pour activer le Dispositif. Lorsque vous créez un compte Roku, on vous demande de fournir vos coordonnées et une méthode de paiement afin que vous puissiez facilement louer des films ou souscrire à des services supplémentaires. Votre autorisation est requise pour tous ces frais. Il n'existe pas de frais de location pour la détention d'un Dispositif. Toutefois, un abonnement payant ou une autre forme de paiement peut être requis pour l'accès à certaines chaînes ou à certains contenus. La disponibilité des chaînes est sujette à changement et varie selon le pays. Vérifiez auprès de chaque fournisseur de chaînes les exigences spécifiques en matière de bande passante pour regarder du contenu SD, 720p, 1080p HD, 4K et HDR (si le Dispositif est compatible au format 4K ou HDR). Les formats 4K, HDR et d'autres technologies de performance audio et vidéo requièrent une télé et du contenu compatibles.

Votre utilisation du Dispositif est sujette aux Conditions d'utilisation et à la Politique de confidentialité de Roku. Pour obtenir une description complète des conditions qui s'appliquent au Dispositif et à votre Compte Roku, visitez www.roku.com/legal. L'utilisation du Dispositif constitue votre acceptation des Conditions d'utilisation de la télé, disponibles sur roku.com/legal, ainsi que de la Garantie limitée édictée ci-dessous. Si vous n'acceptez pas et vous êtes dans le délai autorisé pour les retours, en vertu de la politique de retour applicable à votre Dispositif, vous pouvez retourner le Dispositif au lieu où vous l'avez obtenu contre un remboursement, sous réserve des conditions de la politique de retour applicable.

Entretien et maintenance

- Ne permettez pas que du liquide, de petites particules, ni que d'autres corps étrangers entrent dans le Dispositif.

- N'exposez pas le Dispositif à un liquide, à la fumée, à la buée, ni à l'humidité.
- N'exposez pas le Dispositif à des températures élevées ni à la lumière directe du soleil.
- Installez le Dispositif loin de toute source de chaleur ou des appareils qui créent de puissants champs magnétiques ou électriques.
- Ne couvrez pas les événements arrière ni latéraux du Dispositif. Laissez un espace suffisant autour du Dispositif pour une ventilation adéquate.
- N'exposez pas le Dispositif à une humidité élevée. Déplacer le Dispositif d'un endroit froid à un endroit chaud peut provoquer de la condensation qui pourrait endommager le Dispositif. La condensation pourrait également se former si le Dispositif est directement exposé à la brise ou au climatiseur. Si cela se produit, déplacez le Dispositif. Laissez la condensation s'évaporer avant de brancher à nouveau le Dispositif sur la source d'alimentation.
- Destiné à un usage en intérieur uniquement.
- Nettoyez l'écran à l'aide d'un tissu doux et sec pour retirer la poussière.
- N'utilisez pas de produits chimiques pour nettoyer le Dispositif, y compris son écran, tels que des nettoyeurs de fenêtre, des nettoyeurs de maison, des vaporisateurs, des solvants, de l'ammoniac, des abrasifs, ni de nettoyeurs contenant du peroxyde d'hydrogène ou de l'acétone (incluant le dissolvant de vernis), du toluène ou de l'alcool.
- L'écran du Dispositif est fait de verre et pourrait se briser si le Dispositif subit une chute ou un choc. Si le panneau ACL est endommagé, ne touchez pas le liquide dans le panneau. Cela pourrait provoquer une inflammation de la peau. Si cela se produit, rincez la zone affectée avec de l'eau et contactez votre médecin ou un professionnel médical.
- Ne placez pas le Dispositif dans une armoire fermée; cela pourrait entraver le signal sans fil ou provoquer une surchauffe.
- N'essayez pas d'ouvrir ni de réparer le Dispositif vous-même. Démontez votre Dispositif peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.
- Éteignez le Dispositif et débranchez-le de la prise électrique si le Dispositif ne sera pas utilisé pendant un long moment.

- Ne chargez la télécommande qu'avec le câble de charge USB inclus et un adaptateur USB 5V compatible (non inclus). Lorsqu'elle est complètement déchargée, la télécommande rechargeable, dans les conditions optimales, se recharge en moins de 5,5 heures. Un voyant lumineux LED clignotant indique que la télécommande est en charge. Les télécommandes rechargeables ne sont incluses qu'avec certains modèles de télé.

Problèmes en lien avec le panneau ACL

Dans certains cas, le panneau ACL du Dispositif peut ne pas fonctionner de manière optimale à cause des restrictions techniques ou d'une mauvaise utilisation. De tels problèmes ne résultent pas de défauts de fabrication et par conséquent, ne sont PAS COUVERTS PAR VOTRE GARANTIE. Ces problèmes incluent :

- Des pixels bloqués (lumineux) ou des points sombres, ou un petit nombre d'éléments manquant sur l'image.
- Une interférence électromagnétique causée par des dispositifs voisins.
- Des images fantômes permanentes causées par des champs magnétiques (immobiles), qui s'affichent pendant de longs moments. Ne laissez jamais le Dispositif allumé pendant longtemps lorsqu'il affiche les images ou les formats suivants :
 - Les images statiques, telles que les cotes boursières, des dessins de jeux vidéo, des logos de chaînes télé et des sites Web.
 - Des formats spéciaux qui n'utilisent pas tout l'écran, tel que le format boîte aux lettres qui crée une bande noire en haut et en bas de l'écran.

Informations sanitaires et sécuritaires

Avertissement : Risques en lien avec la stabilité

Pour éviter des blessures dues à la chute du Dispositif, des mesures sécuritaires doivent être respectées, notamment :

- Utiliser des meubles, des armoires, des méthodes de socles ou de fixation qui peuvent supporter le Dispositif en toute sécurité.
- S'assurer que le Dispositif ne surplombe pas le bord du meuble.
- Ne pas placer le Dispositif dans un endroit instable.
- Ne pas placer le Dispositif sur un tissu ou sur tout autre matériau qui pourrait se trouver entre le Dispositif et le meuble de support.
- Ne pas placer le Dispositif sur des meubles (par exemple, des armoires ou des bibliothèques) sans fixer le meuble et le Dispositif sur un support adéquat.
- Éduquer les enfants sur les dangers liés au fait de grimper sur un meuble pour atteindre le Dispositif ou ses commandes.
- Mettre les cordons et les câbles connectés au Dispositif, hors de la portée des enfants, afin qu'ils ne puissent pas être tirés ni faire trébucher.
- Ne pas placer près du Dispositif des objets, tels que des jouets ou des télécommandes, qui pourraient inciter les enfants à grimper sur le Dispositif ou le meuble sur lequel le Dispositif est placé. Ne pas placer le Dispositif sur le sol ou à un endroit où il pourrait provoquer le trébuchement ou la chute d'une personne.
- Ne pas tenter d'utiliser les supports télé inclus comme support du Dispositif si ces supports télé n'ont pas été complètement introduits dans leurs fentes et fixés à l'aide des vis à oreilles captives. Pour plus d'assistance, veuillez vous rendre sur go.roku.com/fr-TV.

Lors de la fixation du Dispositif à un mur :

- S'assurer que la fixation murale (non incluse) soit certifiée sécuritaire par un laboratoire indépendant, tel que UL, CSA ou ETL.
- Il faut au minimum deux personnes pour accrocher le Dispositif en toute sécurité.
- S'assurer que le mur et les accessoires de montage mural peuvent supporter le poids du Dispositif.

- Accrocher le Dispositif à un mur vertical.
- Suivre toutes les instructions de montage fournies par le fabricant ou par le vendeur de votre support mural, et utiliser le matériel de montage, les cales d'espacement, etc., fournis avec le support mural (inclus également avec certains modèles de télé) approprié pour votre type de mur.
- Roku n'est pas responsable de tout endommagement du produit, ou d'autres biens, ni de blessures corporelles à vous ou à d'autres personnes si vous choisissez d'installer le support de montage vous-même, si vous utilisez un support mural non conforme à la norme VESA ou non spécifié, ou si vous ne suivez pas les instructions d'installation du produit.

IMPORTANT: Consultez les informations de montage VESA par modèle sur go.roku.com/fr-TVmount

Lors de l'utilisation de tout dispositif électrique, des mesures sécuritaires de base doivent être respectées, notamment :

- Respecter toutes les avertissements, les précautions et les instructions.
- Vérifier que la tension électrique indiquée sur le Dispositif correspond à celle de votre prise électrique.
- Le Dispositif continuera de consommer de l'électricité de la prise même s'il est en veille. Ne pas laisser le Dispositif en veille sans surveillance pendant longtemps.
- Ne pas utiliser la télécommande en faisant des mouvements ou des gestes vigoureux ou forcés.
- Le Dispositif et les accessoires inclus ne sont pas des jouets. Garder les accessoires hors de portée des enfants.
- Arrêter l'utilisation, débrancher de la prise électrique et débrancher immédiatement tout autre câble si le Dispositif a été endommagé, fissuré ou percé, ou si le Dispositif fonctionne d'une manière anormale, s'il produit des sons ou une odeur inhabituels, ou s'il devient trop chaud au toucher.

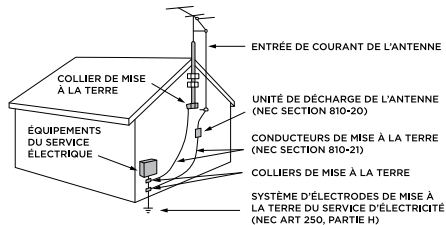
- Pendant la charge de votre télécommande, veiller à ce que le câble de charge soit complètement inséré dans l'adaptateur d'alimentation avant de brancher l'adaptateur sur une prise de courant. Les télécommandes rechargeables ne sont incluses qu'avec certains modèles de télé.
- Ne pas charger la télécommande en cas de présence d'humidité. Cela peut provoquer un incendie, une décharge électrique, des blessures, des dommages à la télécommande, à d'autres biens ou à vous-même. Les télécommandes rechargeables ne sont incluses qu'avec certains modèles de télé.
- Ne pas permettre un contact prolongé de la peau avec un câble de charge ou à un connecteur lorsque le câble de charge est connecté à une source d'alimentation; il peut provoquer de l'inconfort ou des blessures.
- Débrancher le Dispositif de la prise et de l'antenne pendant les tempêtes électriques pour le protéger des surtensions électriques ou électromagnétiques qui pourraient l'endommager.
- Une perte auditive permanente peut survenir si le Dispositif ou les écouteurs sont utilisés à un volume élevé. Pour prévenir une possible perte auditive, limiter la durée d'utilisation du Dispositif ou des écouteurs à un volume élevé.



Lors de la connexion au câble ou à une antenne externe :

Si une antenne externe ou un système de télé par câble est connecté au Dispositif, assurez-vous que l'antenne ou le système de câble est mis à la terre afin d'apporter une certaine protection contre les surtensions et l'accumulation de charges électrostatiques. L'article 810 du Code national de l'électricité, ANSI/NFPA 70 et CAN/CSA-B72-M87 (R2018) fournissent des renseignements sur la mise à la terre effective du mât et de la structure de support, la mise à la terre de l'entrée de courant à une unité de décharge de l'antenne, la taille des conducteurs de mise à la terre, l'emplacement des unités de décharge de l'antenne, les connexions aux électrodes de mise à la terre et les exigences en termes d'électrodes de mise à la terre. Voir l'exemple suivant :

EXEMPLE DE MISE À LA TERRE DE L'ANTENNE CONFORMÉMENT AU CODE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ, ANSI/NFPA 70



Pour plus d'informations sur la sécurité des produits et le dépannage, veuillez visiter go.roku.com/fr-TV.



Tout dispositif électrique, s'il est utilisé de manière inappropriée, peut potentiellement provoquer un incendie, une électrisation, des dommages matériels ou des blessures corporelles.



Ce symbole indique que le Dispositif contient de l'électricité haute tension. Il est dangereux d'entrer en contact avec toute partie interne de ce produit.



Pour prévenir un départ d'incendie, gardez les bougies et toute autre flamme ouverte éloignées de ce Dispositif en tout temps.



Cet équipement est de Classe II ou un appareil électrique à double isolation. Il a été conçu de manière à ne pas nécessiter une connexion sécuritaire à la mise à la terre.



Piles de la télécommande amovibles : Si votre Dispositif est livré avec une télécommande qui nécessite des piles alcalines, assurez-vous d'insérer la borne négative (-) de chaque pile en premier, en la poussant contre le ressort, puis dans le compartiment. N'insérez jamais les bornes positives (+) des piles en premier. Lorsque vous remplacez les piles, remplacez toujours les piles usées avec deux piles neuves de même marque. N'utilisez jamais de piles endommagées. Ne jetez jamais les piles usées dans une flamme nue. Il existe un risque d'explosion si une pile est remplacée par une qui soit de type incorrect.

Recyclage des piles : Les piles, y compris les piles rechargeables aux ions de lithium, sont soumises aux réglementations d'élimination et de recyclage, qui varient selon les pays et les régions. Toujours vérifier et appliquer les réglementations en vigueur avant de jeter toute pile. Contacter la Rechargeable Battery Recycling Corporation (www.rbrc.org) pour les États-Unis et le Canada ou votre organisation locale de recyclage de piles.

Pour plus d'informations sur la pile incluse dans la télécommande et le recyclage, visitez : go.roku.com/fr-batteries

AVERTISSEMENT : Si votre Dispositif est livré avec une télécommande qui nécessite des piles alcalines, remplacez-les uniquement avec des piles neuves de type AAA, non rechargeables, carbone-zinc ou alcalines. Installez les piles de rechange en respectant les étiquettes de la télécommande. Une installation ou un usage inapproprié d'autres types de piles peut entraîner des fuites, de la surchauffe, un début d'incendie ou une explosion, et peut provoquer des blessures corporelles graves.

Signaux d'avertissement : Si votre télécommande devient chaude/très chaude pendant son utilisation, cessez de l'utiliser et contactez immédiatement le service à la clientèle de Roku sur support.roku.com Il existe un risque d'explosion si une pile est remplacée par une qui soit de type incorrect.



L'emballage du produit peut inclure des sacs en plastique, des serre-câbles et des attaches. Jetez-les de manière adéquate et maintenez-les hors de portée des enfants puisqu'ils pourraient présenter un risque d'étouffement.



Ne placez rien au-dessus du Dispositif; cela pourrait entraîner la surchauffe du Dispositif. Arrêtez l'utilisation si vous constatez toute augmentation anormale de la température sur le Dispositif ou autour du compartiment de piles; ou si vous voyez le message suivant à l'écran : « Avertissement, votre Dispositif surchauffe ».

Spécifications techniques

Télé	Plage de température ambiante de fonctionnement	De 0 °C à 35 °C
	Humidité de fonctionnement	De 20 % à 80 % sans condensation
	Plage de température hors fonctionnement	De -5 °C à 45 °C
	Humidité hors fonctionnement	De 5 % à 70 % sans condensation

Télécommande rechargeable (incluse avec certains modèles de télécommandes uniquement)	Tension d'entrée	5 V à 500 mA
	Tension nominale des piles	1600 mAh, 3,8 V nominale
	Plage de température ambiante de fonctionnement	De 0 °C à 35 °C
	Plage de température hors fonctionnement	De -20 °C à 60 °C

Informations relatives à la réglementation

Avis ISDE

Ce Dispositif contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence conforme au CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est soumis aux conditions suivantes :

1. Ce Dispositif ne peut pas provoquer d'interférence.
2. Ce Dispositif doit accepter toute interférence, y compris celle pouvant entraîner un fonctionnement anormal du Dispositif.

Ce Dispositif est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC RSS-102 établies pour un environnement non contrôlé. Ce Dispositif doit être installé et utilisé avec une distance minimale de 20 cm entre le radiateur et votre corps. Ce Dispositif et son ou ses antennes ne doivent pas être localisés ou fonctionner conjointement avec toute autre antenne ou tout autre émetteur.

Le fonctionnement dans la bande 5150-5350 MHz est uniquement destiné à une utilisation en intérieur afin de réduire le risque d'interférences nuisibles aux systèmes mobiles par satellite utilisant le même canal.

Recyclage et mise au rebut

Vous NE DEVEZ PAS jeter le Dispositif (y compris la télécommande) ni toutes piles incluses avec le Dispositif avec vos déchets ménagers. Votre revendeur agréé peut reprendre gratuitement les appareils électriques. Ce Dispositif doit être confié à un point de collecte désigné pour le recyclage des déchets électriques et des équipements électroniques. Une gestion inappropriée de ce type de déchets pourrait avoir un impact négatif sur l'environnement et la santé humaine en raison des substances nocives généralement associées aux déchets électriques et aux équipements électroniques. En même temps, votre collaboration dans l'élimination appropriée de ce Dispositif contribuera à l'usage efficient des ressources naturelles. Pour plus d'informations sur où déposer vos déchets pour recyclage, veuillez contacter le service de gestion des déchets de votre ville ou votre service de mise au rebut des déchets. Vous avez la responsabilité de supprimer toutes données personnelles sur le Dispositif avant de le rendre. Veuillez retirer les piles de la télécommande avant de la rendre pour élimination et déposez les piles dans un point d'élimination séparé. Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'élimination de votre Dispositif à l'adresse : go.roku.com/fr-recycle.

GARANTIE LIMITÉE DE ROKU À L'ACHETEUR INITIAL POUR TOUS LES TÉLÉVISEURS DE LA MARQUE ROKU

Ce que cette garantie couvre :

- Cette garantie limitée couvre les vices de fabrication du matériel rencontrés pendant l'utilisation normale de ce Dispositif de la marque Roku lorsqu'il est acheté et livré neuf, dans son carton d'origine à l'acheteur initial, auprès d'un détaillant autorisé des produits de la marque Roku au Canada et emballé avec cette déclaration de garantie.

Durée de la garantie après l'achat initial de ce Dispositif :

- La garantie limitée débute le jour de l'achat ou de la livraison initiale de ce Dispositif (selon la première de ces éventualités) et est valide pendant un (1) an pour les pièces et la main-d'oeuvre.

Ce que fera Roku :

- Si des vices de fabrication sont constatés sur ce Dispositif pendant la période de garantie limitée décrite ci-dessus, Roku peut, à sa seule discrétion : (1) essayer de réparer ce Dispositif par l'entremise du service à domicile; (2) payer un Centre de service Roku autorisé pour le matériel et la main-d'oeuvre afin de réparer le Dispositif ou (3) remplacer ce Dispositif avec un Dispositif neuf ou remis à neuf/refabriqué de valeur équivalente. La décision de réparer ou de remplacer ce Dispositif est à la seule discrétion de Roku.
- Certains Dispositifs peuvent être admissibles au service à domicile, à la seule discrétion de Roku sur la base de la taille d'écran visible et de la proximité d'un Centre de service Roku autorisé. Pour être admissible au service à domicile, ce Dispositif ne doit pas être obstrué et doit être facilement accessible au personnel de service. Si la réparation ne peut pas s'effectuer pendant le service à domicile, le personnel de service pourrait avoir besoin de retirer, réparer et retourner le Dispositif. Si le service à domicile n'est pas offert pour ce Dispositif, le service sous garantie ne peut s'effectuer que dans un Centre de service Roku autorisé, et Roku peut choisir, à notre gré, de fournir un moyen de transport de notre choix, à destination ou en provenance d'un Centre de service Roku autorisé. Autrement, le transport à destination ou en provenance d'un Centre de service Roku est de la responsabilité de l'acheteur.
- Roku peut réparer ou remplacer ce Dispositif, à notre gré, avec des pièces ou des produits neufs ou reconditionnés si des vices de fabrication sont détectés au cours de la période de garantie limitée spécifiée ci-dessus. Toutes les pièces et tous les Dispositifs remplacés deviennent la propriété de Roku et doivent lui être rendus. Les pièces et les Dispositifs de remplacement assurent le reste de la garantie initiale ou une garantie de quatre-vingt-dix (90) jours, selon la plus longue.

Conditions d'obtention de service sous garantie pour ce Dispositif :

- VOUS DEVEZ OBTENIR UNE AUTORISATION INITIALE AVANT (1) D'ENVOYER TOUT DISPOSITIF À UN CENTRE DE SERVICE ROKU AUTORISÉ OU (2) DE BÉNÉFICIER DE SERVICES DE RÉPARATION/REPLACEMENT À DOMICILE.

- Afin de demander une autorisation initiale afin de bénéficier du service sous garantie pour ce Dispositif, l'acheteur initial doit contacter Roku afin de déterminer la nature du problème et les procédures de service en soumettant une demande de service sous garantie sur **support.roku.com** ou en contactant Roku à l'adresse **support.roku.com/contactus**.
- Veuillez vous munir de votre reçu d'achat initial ou toute preuve d'achat (facture ou quittance), de la date d'achat initial de ce Dispositif, du lieu d'achat, du numéro de modèle ou de série. Les renseignements sur le numéro de modèle ou de série figurent au dos du Dispositif ou dans le menu « À propos » des paramètres de la télé. À la demande, la facture de vente originale datée doit être présentée comme preuve d'achat à Roku ou au Centre de service Roku autorisé.
- Avant d'autoriser un service sous garantie, un représentant essaiera de dépanner tout problème signalé sur ce Dispositif. S'il est déterminé que ce Dispositif nécessite un service sous cette Garantie limitée, le moyen et le lieu de service seront déterminés par Roku, à sa seule discrétion.

Ce que cette garantie ne couvre pas :

- La livraison, l'installation et les réglages ou instructions à l'intention du client. Le Guide de démarrage rapide inclus dans cet achat décrit comment installer, régler et utiliser ce Dispositif. Des informations supplémentaires sont disponibles sur **go.roku.com/fr-TV**.
- Les composants consommables tels que les fusibles, les piles et les bandes adhésives.
- Les dommages subis pendant l'expédition, la livraison ou l'installation.
- Les dommages résultant de méthodes d'installation, d'applications et d'utilisation non approuvées de ce Dispositif.
- Les dommages résultant de réparations ou modifications faites dans un lieu autre qu'un Centre de service Roku autorisé.
- Les problèmes de réception de signaux non causés par ce Dispositif.
- Les dommages résultant d'accidents, d'une mauvaise utilisation, d'abus, d'une négligence, d'une usure normale, d'une mauvaise manipulation, d'une mauvaise installation, d'une

tension électrique inappropriée, de surtensions électriques; du non-respect des instructions, des informations de sécurité ou des avertissements accompagnant ce Dispositif, ou par des produits, équipements, services, pièces, accessoires, applications, câblage externe ou de connecteurs non fournis par Roku.

- Les dommages esthétiques, les marques ou images sur l'écran du dispositif résultant du visionnement d'images fixes (y compris, mais sans s'y limiter, certaines images 4:3 sur des téléviseurs à grands écrans ou des données ou images sur des zones fixes de l'écran tel que les bannières, les jeux vidéo ou certaines diffusions (réseaux) ou des modifications de la luminosité dues au vieillissement normal.
- Ce Dispositif, s'il est acheté hors des États-Unis, dans un état « Tel quel », « Reconditionné en usine », « Remis à neuf en usine » ou « Remis à neuf »; ou acheté comme Dispositif « D'occasion », de « Boîte ouverte » ou de « Démonstration »; ou si les numéros de produit ou de série de ce Dispositif ont été endommagés ou effacés.
- Les dommages causés par des catastrophes naturelles, y compris, mais sans s'y limiter : les tremblements de terre, les incendies, les inondations ou la foudre.
- L'utilisation ininterrompue ou sans erreur de ce Dispositif.
- Les pièces, la main-d'oeuvre et tout autres frais engagés pour réparer les dommages ou les problèmes non causés par les vices de fabrication.

LIMITATION DE GARANTIE

- IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE AUTRE QUE CELLES LISTÉES ET DÉCRITES CI-DESSUS, ET AUCUNE GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, DÉCOULANT DE LA TRANSACTION, DE LA PERFORMANCE, DE L'USAGE DU COMMERCE OU AUTREMENT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER : TOUTES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE TITRE, DE QUALITÉ MARCHANDE, OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, NE S'APPLIQUE APRÈS LES PÉRIODES DE GARANTIE EXPLICITE MENTIONNÉES CI-DESSUS, ET ROKU NE SERA TENUE PAR AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE, VERBALE OU ÉCRITE, DONNÉE PAR TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À CE DISPOSITIF. ROKU NE SERA PAS TENUE POUR RESPONSABLE

DE LA PERTE DE REVENUS OU DE PROFITS, L'INCAPACITÉ À FAIRE DES ÉCONOMIES OU D'AUTRES BÉNÉFICES NI TOUT AUTRE DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT DE L'UTILISATION, DE LA MAUVAISE UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ À UTILISER CE DISPOSITIF, QUEL QUE SOIT L'ARGUMENT JURIDIQUE DE LA RÉCLAMATION, MÊME SI ROKU AVAIT ÉTÉ INFORMÉE DE TELS DOMMAGES. DE MÊME, AUCUNE RÉCLAMATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT PORTÉE CONTRE ROKU NE SAURAIT ÊTRE SUPÉRIEURE AU PRIX D'ACHAT DU DISPOSITIF VENDU PAR ROKU ET QUI CAUSE LES DOMMAGES ALLÉGUÉS. SANS QU'EN SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, L'ACHETEUR ASSUME TOUS LES RISQUES ET TOUTE LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, DE DOMMAGES OU DE PRÉJUDICE À L'ACHETEUR ET À SA PROPRIÉTÉ DE MÊME QU'À D'AUTRES PERSONNES AINSI QU'À LEUR PROPRIÉTÉ RÉSULTANT DE L'UTILISATION, DE LA MAUVAISE UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ À UTILISER CE DISPOSITIF ET CECI N'ÉTANT PAS CAUSÉ DIRECTEMENT PAR LA NÉGLIGENCE DE ROKU. CETTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE À PERSONNE D'AUTRE QUE L'ACHETEUR INITIAL DE CE DISPOSITIF, ELLE EST NON TRANSFÉRABLE ET ÉTABLIT VOTRE RECOURS EXCLUSIF. CET AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ DE GARANTIES ET GARANTIE LIMITÉE EST RÉGI PAR LES LOIS DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE.

Les lois locales et cette garantie :

- Si vous résidez dans la province de Québec, la durée, le caractère non transférable, l'exclusion de garanties, la limitation de responsabilité et le choix, des lois applicables contenues dans cette Garantie limitée ne limitent pas vos droits et recours en vertu de la Loi sur la protection du consommateur du Québec, y compris le droit de réclamer l'une des garanties légales prévues par cette loi.
- Certaines provinces et certains territoires n'autorisent pas certaines limitations, y compris la durée d'une garantie implicite, ou l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs; et de telles limitations ou exclusions peuvent ne pas vous concerner. Cette Garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également bénéficier d'autres droits garantis par les lois en vigueur dans votre lieu de résidence.

Roku, Inc. | 1173 Coleman Ave, San Jose, CA 95110

Copyright © 2025 Roku, Inc. Tous droits réservés. Roku, Roku TV, le logo Roku et les designs du pavé directionnel violet et de l'étiquette en tissu violet sont des marques ou des marques déposées de Roku, Inc.

Apple, AirPlay, HomeKit et Siri sont des marques de commerce d'Apple Inc. enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Amazon, Alexa, Prime Video et tous les logos associés sont des marques de commerce d'Amazon.com, Inc. ou de ses filiales. L'utilisation du Dispositif avec Alexa requiert un dispositif compatible avec Alexa.

Google, Android, YouTube et Google Play sont des marques de commerce de Google LLC.

Les Marques de commerce adoptées HDMI, HDMI® High-Definition Multimedia Interface, l'habillage commercial HDMI et les logos HDMI sont des marques déposées ou marques de commerce de HDMI Licensing Administrator, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays.